



Fédération des  
**Chasseurs**  
de la **Haute-Vienne**

INFORMATIONS :

## **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-VIENNE**

Cette année 2022 est une année électorale dans toutes les Fédérations des chasseurs de France. Tous les conseils d'administrations sont donc renouvelables via un scrutin de liste entière qui se tiendra à bulletin secret. Ce scrutin de liste est une nouveauté introduite par la Réforme Nationale de la Chasse fin 2019 et se déroulera donc conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur de la Fédération.

Pour la Haute-Vienne, deux listes de 15 candidats ont été déposées et validées pour le scrutin qui se tiendra le 2 avril 2022 (article 5 des Statuts FDC) et dont vous trouverez les identités au verso :

- Liste n°1 présentée par Christian GROLEAU ;
- Liste n°2 présentée par Christian LAFARGE.

Vous trouverez dans la présente enveloppe les professions de foi de chaque liste rédigées, imprimées et financées par les candidats eux-mêmes. Toutes les informations qu'elles contiennent demeurent sous leur entière responsabilité.

Le vote intervenant le 2 avril prochain sera précédé d'un temps de présentation consacré à chaque liste. Chaque tête de liste bénéficiera de 10 minutes pour s'exprimer, présenter ses candidats et ses intentions. L'ordre des présentations sera tiré au sort en séance.

Après ces présentations, la séance sera suspendue et les votants seront alors appelés aux bureaux de vote disposés à cet effet (alinéa 54 du RI FDC). Seuls peuvent participer au vote les adhérents s'étant inscrits pour cette assemblée générale avant le 11 mars 17h00 (article 10 du RI FDC) et ayant reçu par conséquent une carte d'entrée pour l'émargement.

Les votants devront alors se munir des bulletins de votes dédiés à cette élection, bien les remplir (une case à cocher) et les déposer dans les urnes prévues à cet effet.

La clôture du scrutin sera suivie d'un dépouillement immédiat assuré par les personnels de la Fédération sous contrôle d'huissier (alinéa 60 du RI FDC).

Les résultats seront enfin proclamés en fin de séance par le Président de la Fédération à la tribune.

Toutes les opérations électorales seront supervisées sous contrôle d'huissiers.



## Liste n° 1

présentée par Christian GROLEAU

Christian GROLEAU (tête de liste)

Christian DIJOUX

Jean-Marie DUPUY

Claude FAUVET

Thierry GUILLEMY

Jean-Claude HENNO

Fabrice MARCHAIS-LAGRANGE

André MAURY

Pierre-Alain NARBONNE

Gilles REYNAUD

Patrick TREILLARD

Pascal AVRIL

Loïc GAYOT

Mélodie MAUX

Damien VALADE

## Liste n° 2

présentée par Christian LAFARGE

Christian LAFARGE (tête de liste)

Eric JABET

Jean-Jacques MAZIERE

Patrick FILLOUX

Romain CHATEAU

Patrick PEYNOCHE

Christophe DENIS

Hélène DAVID-BRUNET

Edmond LAMY DE LA CHAPELLE

Sylvian VILLARD

Patrice ROY

Kévin DARTAYET

Hugo DEKKERS

Laurent PUYMIRAT

Anthony TIEULON